

Pôle de Réhabilitation
PsychoSociale de la Corrèze

Contacts Secrétariat

VAL HORIZON

49 bis, Rue Emile Pagnon
19100 BRIVE

Tél : 05.55.18.05.80

Fax : 05.55.18.05.89

Mail : smedical.brive@chpe.fr



Situation géographique



Arrêts de bus : Bus 2 (arrêt Buffet), Bus 6 (arrêt Chapelies), Bus A (arrêt Cité Thiers)

ESCALE

Impasse des Aubazines
19360 MALEMORT-SUR-CORREZE

Tél : 05.55.92.22.83

Fax : 05.55.18.79.97



Arrêt de bus : Bus 1 (arrêt Monterlant)

Centre Expert de
réhabilitation
psychosociale
de la Corrèze



Le Pôle de Réhabilitation Psychosociale de la Corrèze

Le Service

Vous souffrez d'une pathologie psychiatrique et à ce titre, venez consulter pour un avis et/ ou une prise en charge au service de réhabilitation de la Corrèze. Ce centre expert, labellisé par l'ARS Nouvelle Aquitaine, est un service de soins qui dépend du Centre Hospitalier d'Eygurande.

Son médecin responsable est le Docteur Bomare.

L'équipe

Pour vous accompagner tout au long de votre parcours au CERR 19, une équipe de professionnels qualifiés (médecin, psychologue, neuro-psychologue, infirmiers, éducateurs techniques et spécialisés, éducateur sportif, moniteurs d'atelier, job coach, AES, ergothérapeute, cadres de santé, secrétaires, diététicien) est à votre disposition.

Ses missions

- Vous permettre de prendre conscience de vos ressources personnelles, de les utiliser au mieux et de les renforcer,
- Vous accompagner dans la construction de votre projet de vie,
- Vous proposer une prise en charge individualisée,
- S'engager à vos côtés dans un projet réaliste : lien social, remise au travail, projet de logement... en respectant vos objectifs propres.

Les grands principes

Qu'est ce que la maladie ?

Les conséquences de la maladie (désinsertion sociale et professionnelle, mauvaise image de soi, absence d'adhésion au soin...) et les troubles cognitifs qui lui sont associés (altération de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, altération de la cognition sociale) sont pris en charge et constituent l'essentiel des préoccupations de l'équipe soignante.

L'objectif est d'améliorer l'adaptation sociale et/ou professionnelle des patients dans le cadre d'un projet construit sur mesure.

Qu'est ce que le rétablissement ?

Le rétablissement désigne un processus par étapes, permettant au sujet de se «dégager du statut de malade mental». Il suppose la possibilité de recouvrer une vie active et des liens sociaux, ainsi que la réappropriation de la capacité de décider et d'agir. C'est dans cette perspective que se déroulent les soins mis en œuvre par le CERR19.

Les outils, que ce service met à votre disposition, visent tous à soutenir ce processus en s'appuyant sur votre implication et la mise à profit de vos ressources.

Vos difficultés dues à la maladie

- Vous ne parvenez pas, ou difficilement, à vous concentrer, à mémoriser, ou à organiser vos actions et vos pensées,
- Vos interactions sociales sont pauvres ou ne vous donnent pas satisfaction,
- Vous ne comprenez pas toujours votre maladie et ses symptômes, vous ressentez des difficultés à l'accepter,

- Il existe des tensions ou des difficultés avec vos proches ou votre entourage,
- Vous ne pouvez plus travailler,
- Vous avez des difficultés à construire votre projet de vie.

Nos outils pour vous aider

- La remédiation cognitive,
- L'entraînement aux habiletés sociales,
- L'éducation thérapeutique,
- La construction d'un projet personnel de rétablissement au travers d'un projet professionnel ou social,
- La préparation à une insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé,
- L'accompagnement vers l'installation dans un logement autonome ou aidé.

En résumé, le CERR19 vous propose

- Une évaluation personnalisée de vos difficultés sur le plan neuro psychologique, dans votre vie quotidienne, technique, professionnelle, sociale,
- Un programme de soins personnalisé en fonction de votre évaluation,
- Un accompagnement dans votre projet social et/ ou professionnel.

Le Centre Expert Corrèzien de Réhabilitation Psychosociale et de Remédiation cognitive intervient dans le cadre d'un dispositif départemental labellisé par l'ARS.

Son territoire de santé couvre toute la Corrèze par son dispositif de CMP ambulatoire qui intervient dans les trois CMP de secteur du département.